

OFFICE DES PERSONNES  
HANDICAPÉES DU QUÉBEC

*conjuguer*  
nos forces

## L'acquisition de biens et de services accessibles aux personnes handicapées : une contribution majeure au développement durable

Le développement durable s'inscrit aujourd'hui comme étant une préoccupation importante, voire incontournable, des organisations publiques et cette tendance ne fera que s'accroître au cours des prochaines années. À cet égard, la relation étroite entre les défis environnementaux, sociaux et économiques auxquels notre société est confrontée exige un effort concerté.

Le projet de « Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 »<sup>1</sup> (la Stratégie), parrainé par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, incarne la volonté de l'état québécois de mobiliser l'ensemble des acteurs autour de cette question.

Les initiatives en matière d'approvisionnement en biens et services accessibles aux personnes handicapées, mises de l'avant par les ministères et organismes publics, s'inscrivent à l'intérieur de pratiques de gestion écoresponsables et concourent à l'atteinte des objectifs de la Stratégie. Les exemples qui illustrent cette affirmation sont nombreux. En ce qui a trait à la dimension sociale du développement durable, l'acquisition de biens utilisables par le plus grand nombre d'individus favorise l'implication citoyenne et la participation de tous au devenir des communautés. Ce faisant, un plus grand nombre de personnes seront à même de contribuer à l'essor économique des collectivités. Au chapitre des considérants liés à la dimension environnementale du développement durable, l'acquisition de biens utilisables par tous accroîtra la durée de vie de ces produits. Ainsi, de par leur plus grande convivialité, de tels biens évitent aux organisations les réapprovisionnements trop fréquents qui imposent une pression indue sur l'environnement.

Il ne faut pas non plus négliger les nombreuses possibilités qu'offriront aux entrepreneurs et fournisseurs québécois l'accroissement prévisible de la demande en produits et services accessibles et la diversification de l'offre en cette matière. Les statistiques démontrent que la prévalence des incapacités croît avec l'âge. Or, la tendance au vieillissement de la population et la pression à la hausse qu'elle induira sur la demande en biens et services accessibles représenteront un défi de taille non seulement pour les organisations publiques, mais également pour les entrepreneurs du Québec. À cet effet, l'ensemble des acteurs est d'ores et déjà appelé à ajuster ses pratiques et à adapter son offre de services. Dans ce contexte, l'acquisition de biens écoresponsables, accessibles et utilisables par le plus grand nombre de personnes, devient un enjeu majeur.

L'Office des personnes handicapées du Québec met à la disposition de ses partenaires son expertise et des outils concrets, aptes à faciliter l'acquisition de biens et de services accessibles aux personnes handicapées. L'Office contribuera ainsi d'une manière tangible à l'atteinte des objectifs inscrits dans la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020.

<sup>1</sup> [http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/developpement/strategie\\_gouvernementale/strategie-DD.pdf](http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/developpement/strategie_gouvernementale/strategie-DD.pdf)

## La Ville de Gatineau procède à l'achat d'équipements inclusifs pour les loisirs!

La Ville de Gatineau a effectué une démarche visant à trouver un support facilitant l'apprentissage du patinage pour tous les adultes désirant s'initier à cette activité (immigrants, personnes âgées, personnes à mobilité réduite, personnes handicapées et autres). La Ville voulait ainsi éviter les risques de blessures puisque plusieurs personnes utilisaient des chaises pour s'y appuyer lors de leur apprentissage du patinage.

Après quelques recherches, et faute de pouvoir trouver des équipements spécifiquement adaptés aux adultes, la Ville de Gatineau a fait l'acquisition de 20 déambulateurs (marchettes) avec mini-skis qui ont été peints en rouge de façon à atténuer leur aspect

« médical ». Les déambulateurs sont maintenant disponibles dans tous les arénas de la ville qui offrent du patinage libre, et ce, gratuitement grâce à la carte Accès-Gatineau +. D'ailleurs, la Ville se propose de faire la promotion de cet équipement à l'automne 2015.

Jusqu'à présent, ce sont surtout des personnes âgées à mobilité réduite et de nouveaux arrivants qui ont utilisé les appareils. Cet équipement est fort apprécié et contribue à faire de Gatineau, une ville inclusive.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter Mme Katie Hamilton, agente à l'accessibilité universelle à la Ville de Gatineau au 819 243-2345, poste 2182 ou par courriel à [hamilton.katie@gatineau.ca](mailto:hamilton.katie@gatineau.ca).

## Une formation du Centre de services partagés du Québec traitant des acquisitions écoresponsables : une occasion de promouvoir l'approvisionnement accessible aux personnes handicapées

Poursuivant l'objectif de sensibilisation des acheteurs aux acquisitions et à la consommation responsables, la Direction générale des acquisitions (DGACQ) du Centre de services partagés du Québec (CSPQ) amorçait, en cours d'année 2014, une nouvelle série de formations sur la démarche de développement durable. Était inclus à cette formation, un volet sur l'approvisionnement accessible aux personnes handicapées.

C'est dans une perspective d'innovation continue que la démarche de sensibilisation au développement durable a été créée. La formation offerte par le CSPQ depuis septembre 2014, aura permis de cibler les acheteurs ainsi que tout le personnel de la direction et de les informer sur les actions pouvant être entreprises à l'égard des personnes handicapées.

### Formation relative au développement durable

La formation, d'une durée de 1 h 30, intitulée « Démarche de sensibilisation au développement durable », portait plus spécifiquement sur les acquisitions écoresponsables. Elle visait notamment à informer les participants sur l'accessibilité des biens et des services aux personnes handicapées. Afin de soutenir les personnes chargées d'élaborer les appels d'offres, le guide d'accompagnement « L'approvisionnement en biens et services accessibles aux personnes handicapées – volet équipements de bureau », produit par l'Office des personnes handicapées du Québec (l'Office), a été remis aux participants.

La formation proposait deux approches respectant les principes de l'acquisition écoresponsable :

- « L'approche produit » qui tient compte, entre autres, de l'aspect ergonomique et de la convivialité des biens. Selon cette approche, les responsables des achats devraient arrêter leurs choix sur des produits dont les caractéristiques permettent une utilisation par le plus grand nombre de personnes possible, y

compris les personnes ayant diverses incapacités.

- « L'approche fournisseur » qui, en conformité avec le volet social du développement durable, consiste à cibler des entreprises adaptées employant des travailleurs handicapés.

### L'approvisionnement accessible

Les organisations publiques doivent composer avec la diversité des populations auxquelles elles dispensent leurs services. Cet état de fait les amène, entre autres, à poser des gestes concrets quant à l'accessibilité des biens qu'elles acquièrent. Il faut savoir que l'acquisition de biens et de services inclusifs profite autant aux citoyennes et citoyens handicapés qui requièrent des services auprès des organisations publiques qu'aux personnes qui y travaillent.

La gamme de produits ergonomiques s'élargit constamment, c'est pourquoi le CSPQ, en fonction de son rôle au chapitre du processus d'approvisionnement des instances publiques, devient un partenaire clé dans la réalisation des travaux de l'Office. La sensibilisation constante du personnel du CSPQ à l'égard de l'approvisionnement accessible et la prise en considération des besoins des personnes handicapées permettront de maintenir et d'augmenter les acquisitions de biens et de services accessibles.

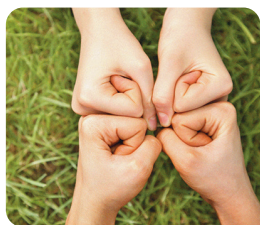
Près de 100 membres du personnel du CSPQ assumant des responsabilités au niveau des acquisitions de biens, de services ou des technologies de l'information, ont assisté à cette formation.

Dans le sondage de satisfaction transmis aux participants, à la question :

« Les connaissances me seront utiles dans mon milieu de travail ? »

**100 % des participants ont répondu : oui**

Ce bulletin est disponible sur le site Web de l'Office des personnes handicapées du Québec sous la rubrique « Publications » au [www.ophq.gouv.qc.ca](http://www.ophq.gouv.qc.ca)



[www.ophq.gouv.qc.ca](http://www.ophq.gouv.qc.ca)  
[approvisionnement@ophq.gouv.qc.ca](mailto:approvisionnement@ophq.gouv.qc.ca)  
Sans frais : 1 800 567-1465  
Téléscripteur : 1 800 567-1477

À surveiller : notre prochaine édition en novembre 2015

Office des personnes  
handicapées

Québec